

**N°15-06-43**

L'an deux mil quinze, le vendredi 26 juin à 18 heures 30, le Conseil de Communauté s'est réuni sous la présidence de Monsieur Christian LEROY, Président, suite à la convocation en date du 16 juin 2015.

**Présents :**

Mesdames LHERMITTE M.P. ; POULAIN P. (pouvoir de E. RITAINE) ; DOURIEZ D. ; DELRUE J. (pouvoir de D. FOURNIER) ; DEGREMONT F. ; BERQUEZ M.L. (pouvoir de G. COLIN) ; BOIN E. ; LEMAIRE C.

Messieurs PRUVOST M. ; DEVIGNE A. ; ALLOUCHERY J.M. ; BOUFFART J. ; DUWAT A. ; GARDIN J. ; LHEUREUX M. ; CRETON S. ; GARENAUX M. ; BRUGGEMAN M. (pouvoir de R. PIRET) ; DELATTRE J. (pouvoir de N. DE JONGHE) ; MONFAIT D. ; CROQUELOIS J.M. ; DUFOUR O. ; CLABAUT A. ; MAGERE M. ; WALLET B. ; LANCE R. ; WAUQUIER A. ; COYOT J.C. ; WAVRANT M. ; CORDIER A. ; BACQUET J. ; GALLET J.M. ; EVRARD D. (pouvoir de C. TELLIER) ; LEFEBVRE S. ; FOURRIER B. ; DELATTRE G. ; DELANNOY J. ; DEVIGNE G. ; OTTEVAERE D. ; WYCKAERT G. ; BEE D.

**Absents excusés :**

Mesdames POURCHEL I. ; CARVALHO H. ; PIRET R. (pouvoir à M. BRUGGEMAN) ; RITAINE E. (pouvoir à P. POULAIN) ; DE JONGHE N. (pouvoir à J. DELATTRE).

Messieurs FRANQUE G.A. ; GUILLEMANT S. ; FOURNIER D. (pouvoir à J. DELRUE) ; COLIN G. (pouvoir à M.L. BERQUEZ) ; DENUNCQ R. ; TELLIER C. (pouvoir à D. EVRARD).

**Absents :**

Madame WESTENHOEFFER V.

Messieurs VASSEUR C. ; SAGNIER F. ; CHARLEMAGNE V.

Monsieur Mathieu PRUVOST est élu secrétaire.

**OBJET : BUDGET PRINCIPAL ET BUDGET OFFICE DE TOURISME – VIREMENTS DE CREDITS**

**Rapporteur : Christian LEROY**

Afin de mandater les factures correspondant aux travaux de réaménagement de l'Office de Tourisme, il y a lieu de procéder à des virements de crédits non prévus au budget de l'Office.

Il propose les décisions modificatives suivantes :

**Budget principal :**

FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	
COMPTE	MONTANT
657364-95	46.000,00 €
657363-90	- 46.000,00 €

**Budget Office de Tourisme :**

INVESTISSEMENT				FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES		DEPENSES		RECETTES	
COMPTE	MONTANT	COMPTE	MONTANT	COMPTE	MONTANT	COMPTE	MONTANT
2184	8.000,00 €	021	46.000,00 €	023	46.000,00 €	74751	46.000,00 €
2188	400,00 €						
2314	37.600,00 €						

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, **AUTORISE** les décisions modificatives proposées.

Pour extrait conforme.  
Le Président,

